

8<sup>e</sup> Novembre (ajoin au Noire, officiel de l'Etat civil de la <sup>15</sup>  
 De Soulgé le Brault, Département de la Mayenne  
 Où il de ) Nous comparaus Jean Estier, notaire, âgé de trente  
 Jean DAVOUST. sept ans, demeurant au lieu du Clou en cette  
 de François Beaudoin, bûcheron, âgé de trente  
 ans, demeurant en la Bourg. Lequel nous  
 avons déclaré qu'il n'a fait belles de soi et n'a été  
 en la maison de son père au Clou en cette  
 Jean DAVOUST âgé de dix ans, né à Soulgé le  
 Seize Décembre mil quatre cent vingt un, fils de  
 Jean DAVOUST, chevallier et de Marie MARANT  
 demeurant en cette Commune. Né laquelle déclarant  
 nous avons rédigé le présent acte que nous  
 avons signé, et témoins nous déclaré sommes  
 signé et intercalé, après lecture faite. /:  
 DAVOUST